Discours du Président Général :

« Nous déposons aujourd'hui un drapeau dans votre lycée. Ce n'est pas un geste banal. C'est à la fois un moment, de connaissance historique et d'engagement mémoriel.

Le drapeau tricolore français est connu de tous. Il est agité dans les stades et nous espérons qu'il sera très présent pour les victoires aux Jeux Olympiques et Paralympiques; il flotte sur les bâtiments publics.

Ces trois couleurs ont une histoire:

Celle de la Révolution française qui le voit émerger

Celle de la bataille avec le drapeau blanc de la Royauté, qui le voit vaciller.

Celle enfin du formidable discours de Lamartine en 1848 qui l'impose définitivement en rappelant que ces trois couleurs sont celles de la Liberté.

En déposant ces trois couleurs dans votre établissement, nous déposons un moment de notre histoire car ce drapeau fut celui d'une association qui a disparu.

Le Bataillon 1/65 fut une composante d'un grand mouvement de Résistance, Libération Nord, créé par un syndicaliste, Christian Pineau.

Le 31 août 1944, 916 combattants de ce bataillon libérèrent la ville de Cholet.

Dans les années 1970, des anciens de ce bataillon se réunirent en Amicale.

Avec ce drapeau, ils portèrent et firent partager leur histoire.

Cette amicale est aujourd'hui disparue. Il vous revient d'en être les acteurs mémoriels.

Lorsqu'on dépose un drapeau dans un lycée en France, les lycéens s'engagent à le porter lors des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre. Ici, à Rome, vous vous engagez à porter ce drapeau dans les cérémonies organisées par notre ambassade.

Votre lycée est désormais l'héritier d'une amicale de combattants qui furent des acteurs de l'histoire. Vous êtes les héritiers d'héros qui permirent à notre pays d'appartenir au groupe des vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale.

En portant ce drapeau, vous assumez le relais de la Mémoire.

Nous comptons sur vous pour être au rendez-vous de la jeunesse engagée pour la liberté d'hier.

Je vous remercie. »